

*Mardi le 29 mai 2012*

*Communiqué*

*Pour diffusion immédiate*

## **La Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges joint sa voix au cortège d'opposition à la loi spéciale**

Regroupant quelque 40 organismes communautaires du quartier Côte-des-Neiges à Montréal, la CDC de CDN tient à son tour à intervenir dans l'actuelle crise sociale, accentuée par l'adoption de la loi spéciale "permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent".

### **Non à la loi spéciale**

Il devient difficile d'invoquer le respect des lois quand le processus d'adoption même ne mérite aucun respect. Le gouvernement libéral, au mépris du débat et de la réflexion, au mépris de la recherche de compromis et d'équilibre, a encore une fois imposé le bâillon à l'opposition, afin de pouvoir l'imposer à tout un segment de la population. Il avait déjà sévit de cette façon afin de museler le mouvement syndical. C'est maintenant au mouvement étudiant – et à tous deux et celles qui l'appuient, qu'on impose la recette.

Il devient également difficile d'invoquer le respect des lois, quand la loi elle-même ne respecte guère le cadre dans lequel elle devrait s'inscrire. Son inconstitutionnalité plus que probable saute aux yeux même du profane. Et probablement également aux yeux du législateur, qui lui a ajouté une date de péremption... .

Les organismes communautaires du quartier Côte-des-Neiges jouent un rôle important dans l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. L'adoption d'une telle loi sape de beaucoup nos efforts pour faire partager notre confiance en nos institutions démocratiques et notre fierté de vivre dans une société de droit, où les libertés d'expression et d'association sont reconnues et protégées.

### **Non à la fracture sociale**

Ces jeunes – qui avec courage et détermination défendent leurs valeurs et convictions - sont brillants, allumés. Imaginatifs et créatifs. Ils ne méritent aucunement le mépris et l'arrogance qu'on leur inflige depuis des mois. La population du Québec dans son ensemble ne mérite pas ce mépris non plus. L'adoption de cette loi – le concert de casseroles qui s'en est suivi le démontre éloquemment - a dépassé la mesure. Ce ne sont plus deux points de vue sur les frais de scolarité qui s'affrontent, mais deux visions de notre société. On reprochait au gouvernement son intransigeance sur les hausses. À cela s'ajoutent maintenant les scandales, la corruption, la politique du deux poids deux mesures, les résistances à faire la lumière sur les agissements malhonnêtes, les évasions fiscales sur lesquelles on ferme les yeux, les profits éhontés des banques qu'on applaudit, les ressources naturelles qu'on dilapide.... Chaque casserole porte avec elle une raison ou une autre de manifester son opposition au type de société dans lequel nous vivons désormais.

### **Oui à une fiscalité juste**

Le débat sur les frais de scolarité – et avec lui celui sur la gestion des universités comme celui sur le financement de l'éducation – ne sont qu'une facette d'un débat global qui porte sur la répartition de la richesse dans notre société. L'argent est là, mais on le gaspille en projets immobiliers. L'argent est là, mais on le gaspille en dépassements de coûts qui vont dans les poches des entrepreneurs, l'argent est là, mais on choisit de ne lui imposer ni fiscalité, ni redevances.

Il est de plus en plus difficile de croire "qu'il faut d'abord créer la richesse pour pouvoir la redistribuer", alors que tous voient bien qu'une fois créée, la richesse tend à rester où elle est ! Et

ce, au point où dans son document budgétaire sur les écarts de richesse, le gouvernement omet les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres afin de donner une meilleure image...

Les membres de la CDC ont eu le privilège ces dernières années, de discuter budget avec leur député – qui est aussi ministre des Finances, M. Raymond Bachand. S'ils ont eu une oreille attentive sur diverses questions – logement, intégration des immigrants, etc., il reste que sur ces enjeux de fiscalité de grands pas restent à faire avant d'en arriver à un début de dialogue.

**Oui au respect et à la démocratie, oui à nos jeunes**

En cette deuxième journée de négociations – du moins nous espérons qu'il s'agisse bien de négociations cette fois-ci, la CDC appelle le gouvernement à se ressaisir et à agir avec responsabilité. Il ne s'agit plus de perdre la face ou pas. Les jeunes représentant.e.s des étudiant.e.s ont raison d'affirmer qu'il y a davantage de marge de manœuvre que ce qui est affirmé, et que des efforts plus importants peuvent être faits pour assurer le droit à l'éducation. Finalement, si tous doivent faire leur juste part, pourquoi ne pas commencer par les banques et les firmes de génie-conseil ! C'est bien ce que demandent aussi tous ces "tabasseurs" de casseroles.

- 30 -

Pour information : Denyse Lacelle 514.649.7721